

RETOUR SUR LA QUESTION DU POUVOIR DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Photo : Paul De Broec, Université d'Ottawa, CRCCF,
Fonds Les Éditions L'Interligne (C86)



11 et 12 mai 2016



**Dans le cadre du
84^e Congrès de l'Acfas**



**Université du Québec
à Montréal (UQAM)**

PROGRAMME



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

RRF

Réseau de la
recherche sur la
francophonie
canadienne



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

Cet événement est rendu possible grâce à
l'appui financier de Patrimoine canadien



LA PROBLÉMATIQUE

Dans *La question du pouvoir en Acadie*, publié en 1982, Léon Thériault affirme que « Jamais, dans notre histoire récente, n'a-t-il été aussi urgent de susciter le débat sur cette grave question ». Cet appel au débat nous paraît tout aussi pertinent aujourd'hui. Dans un contexte où les communautés francophones minoritaires ont l'impression que la capacité de prendre leurs propres décisions leur échappe, où les institutions politiques fédérales et provinciales sont appelées à se transformer, où les espaces pour échanger sur les conditions assurant leur pérennisation se font de plus en plus rares, ce colloque propose de faire un retour sur la question du pouvoir en francophonie canadienne en l'abordant de front et sous plusieurs angles critiques.

Le pouvoir se décline de multiples façons ; c'est aussi une notion contestée, de sorte que la définition que l'on confère au concept tend à manifester une position idéologique, voire des intérêts politiques. La science politique en a souvent privilégié une conception étatique, liée aux théories du droit. De son côté, la sociologie, notamment inspirée de Bourdieu et Foucault, s'est penchée sur les rapports de forces et même de domination. Le pouvoir devient une question d'autant plus urgente à l'heure du néolibéralisme, de la fragmentation de la sphère publique et d'une diversité culturelle grandissante. Ainsi, les solidarités à même d'inspirer la mobilisation collective des communautés francophones pourraient-elles être appelées à se renouveler?



REMERCIEMENTS

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont consacré temps et énergie pour assurer le succès de ce colloque. Des remerciements particuliers vont au comité organisateur et au comité scientifique pour leur généreuse collaboration. Nous tenons à remercier spécialement Martin Normand, président du comité organisateur, pour sa diligence, son professionnalisme et ses qualités de rassembleur.

COMITÉ ORGANISATEUR

Président

Martin Normand
Université d'Ottawa

Membres

Michel Bock
Université d'Ottawa

Clint Bruce
Université Sainte-Anne

Diane Côté
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Mariève Forest
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président

Jimmy Thibeault
Université Sainte-Anne

Membres

Michelle Landry
Université de Moncton, campus de Shippagan

Rémi Léger
Université Simon Fraser

Julien Massicotte
Université de Moncton, campus d'Edmundston

Lise Routhier-Boudreau
Représentante communautaire



TROIS AXES DE RÉFLEXIONS

1

L'exercice du pouvoir

Bien qu'une minorité soit souvent en situation de déficit de pouvoir, elle peut parvenir à se doter d'une marge de manœuvre ou d'une capacité d'action qui lui permet d'avoir une certaine influence sur la prise de décision. Cette capacité peut se manifester par ses activités de représentation politique ou par son exercice du pouvoir décisionnel dans les institutions qui sont à sa portée. Pour y parvenir, elle doit malgré tout être en mesure de bien lire son environnement, de déterminer ses propres priorités et stratégies, de collaborer avec des alliés et des partenaires.

2

Les représentations du pouvoir

La légitimité de l'exercice du pouvoir dépend en grande partie des représentations de celles et de ceux qui l'exercent. Par ailleurs, les notions de représentation et de représentativité sont à la base de l'idéal démocratique. Nous nous pencherons donc, d'une part, sur les représentations qui sont créées à des fins spécifiques et, d'autre part, à celles qui sont véhiculées au sujet des représentants et des institutions de la francophonie canadienne. Nous examinerons également les représentations du pouvoir dominant (anglophone, étatique, etc.) mais aussi celles que le pouvoir dominant utilise pour rendre compte de la francophonie canadienne.

3

Le pouvoir et les élites

Nous porterons un regard critique, bien que solidaire, sur les élites qui définissent les « sujets francophones » et, de ce fait, à représenter et faire valoir les droits de diverses populations dites de la francophonie canadienne. Ce qui est clair, c'est qu'en situation minoritaire les élites francophones – dirigeants communautaires, chercheurs, etc. – sont appelés à assumer le rôle d'interlocutrices auprès du « vrai » pouvoir, à savoir des instances gouvernementales, des acteurs locaux influents ou encore des bailleurs de fonds. Ces représentants peuvent rencontrer des difficultés à rallier la population, de même qu'ils peuvent réussir à gagner leur confiance.



PARTENAIRES

Cette année encore, nous avons reçu des appuis financiers de la part de partenaires soucieux d'assurer le développement et la diffusion de savoirs portant sur la francophonie canadienne. Pour tous ces partenaires, l'espace de dialogue ouvert par ce colloque entre le milieu communautaire et académique s'avère important, de même que la participation assidue des étudiants.

Nous sommes très reconnaissants de leur soutien et les en remercions sincèrement.



Observatoire
international
des droits
linguistiques



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

Cet événement est rendu possible grâce à
l'appui financier de Patrimoine canadien

HORAIRE

RETOUR SUR LA QUESTION DU POUVOIR DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



Mercredi 11 mai 2016 | Pavillon Paul-Gérin-Lajoie (N), Local N-M110

8 h 30

Mot de bienvenue

Lynn Brouillette, *Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)*

8 h 35

CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Michel Doucet, *Université de Moncton*
Existe-t-il un « pouvoir » dans la francophonie canadienne?

PANEL

10 h 00 - 12 h 00

Agir sur le pouvoir

Présidence : Clint Bruce, *Université Sainte-Anne*

10 h 00

Le pouvoir : une réflexion « franco-canadienne »

Rémi Léger, *Université Simon Fraser*

10 h 20

L'opposition entre les francophones du Canada en Cour suprême : et si l'asymétrie n'était pas un « principe » du droit au sens où l'entend le philosophe Ronald Dworkin?

Éric Poirier, *Université de Sherbrooke*

10 h 40

Le régime linguistique à l'épreuve du pouvoir : droits, savoirs et territoires

Mathieu Wade, *Université de Moncton*

11 h 00

Quelles ressources linguistiques pour les francophonies canadiennes?

Hélène Labelle, *Université d'Ottawa*

11 h 20

Discussion

PANEL

13 h 30 - 15 h 00

Regards croisés sur la société civile

Présidence : Diane Côté, *Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)*

13 h 30

Pouvoir de la société civile dans le développement des arts et la culture dans la francophonie canadienne : étude de cas du premier plan d'action gouvernemental sur les langues officielles

Guillaume Sirois, *Université McGill*

13 h 50

La sécurité linguistique comme forme de pouvoir au sein des CLOSM : histoire vécue et aspirations de la jeunesse franco-ontarienne

Sylvain Bérubé, *Fédération de la jeunesse franco-ontarienne*

14 h 10

Pour l'autonomie décisionnelle francophone de la petite enfance

Marie-Germaine Chartrand, *Université Sainte-Anne*

14 h 30

Discussion

TABLE RONDE

15 h 30 - 17 h 00

La francophonie des Amériques : poids politique?

Présidence : Sylviane Lanthier, *Centre de la Francophonie des Amériques*

Participants : Evan Bergeron, *avocat*; Manon Cornellier, *Le Devoir*; Michel Dubé, *Comité consultatif sur la politique de services en langue française du gouvernement de la Saskatchewan*

Table ronde organisée par le Centre de la francophonie des Amériques.

PANEL

8 h 30 - 10 h 00

Prise de parole dans l'espace public

Présidence : Mariève Forest, *Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)*

8 h 30

« C'est les Goddamns qui viennent! » : pouvoir et résistance des francophones en Amérique du Nord britannique

Xavier Bériault, *Université d'Ottawa*

8 h 50

L'oubli de l'Acadie politique? La consultation publique sur les Congrès mondiaux acadiens face à la question diasporique

Clint Bruce, *Université Sainte-Anne*

9 h 10

Le pouvoir du dialogue face au mouvement antibilinguisme au Nouveau-Brunswick

Éric Forgues, *Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML)*

9 h 30

Discussion

TABLE RONDE

10 h 30 - 12 h 00

40 ans de représentation politique des communautés francophones minoritaires au palier fédéral : retours sur le passé et réflexions sur l'avenir

Présidence : Martin Normand, *Université d'Ottawa*

Participants: Hubert Gauthier, *Hubert Gauthier Conseil Gestion*; Sylviane Lanthier, *Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)*; Rémi Léger, *Université Simon Fraser*; Philippe Orfali, *Le Devoir*

12 h 00 - 13 h 30

Réunion du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne et dîner offert par l'ACUFC

PANEL

13 h 30 - 15 h 00

Luttes de pouvoir sous l'angle des médias

Présidence : Michel Bock *Université d'Ottawa*

13 h 30

Analyse politique des luttes pour l'éducation en français en Colombie-Britannique : 1951-1982

Nicholas Poullos, *Université Simon Fraser*

13 h 50

La question du bilinguisme à l'Hôtel de ville d'Ottawa : analyse des discours véhiculés dans les journaux entre 1999 et 2001

Luc Léger, *Université d'Ottawa*

14 h 10

Mobilisation pour la sauvegarde du bâti ancien francophone de la Basse-Ville d'Ottawa : une lutte au nom de la justice patrimoniale

Kenza Benali, *Université d'Ottawa*

14 h 30

Discussion

PANEL

15 h 30 - 17 h 00

Vitalité et justice sociale par le prisme de l'économie

Présidence : Éric Forgues, *ICRML, Université de Moncton*

15 h 30

Le pouvoir et la gestion des minorités de langues officielles: nouvelles approches

Gilles LeVasseur, *Université d'Ottawa*

15 h 50

Communautés territoriales et vitalité linguistique : Quels terreaux sont les plus fertiles?

Mathieu Charron, *Université du Québec en Outaouais*

16 h 10

La pauvreté chez les francophones en milieu minoritaire : une domination ordinaire?

Dominique Pépin-Filion, *Université de Moncton*

16 h 10

Discussion

17h00

Mot de clôture



RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

Le pouvoir : une réflexion « franco-canadienne »

Rémi Léger,
Université Simon Fraser

Mercredi 11 mai - 10 h

Depuis plus d'une trentaine d'années s'élabore un domaine d'études consacré à la francophonie canadienne. Les enjeux étudiés y sont nombreux, de même que les axes d'analyse et de réflexion. Si les sociologues furent parmi les premiers à s'y investir – on parlera d'ailleurs d'une sociologie des minorités francophones –, la francophonie canadienne interpelle désormais l'ensemble des sciences humaines et sociales.

S'inspirant des travaux émanant de ce domaine d'études, la communication a pour objectif d'actualiser les raisons justifiant l'acquisition ou le renforcement du pouvoir (d'agir) des francophones en situation minoritaire. De manière plus précise, elle propose une analyse détaillée et une mise en rapport des travaux de trois chercheurs « franco-canadiens » : le politologue Jean Laponce, le sociologue Raymond Breton et le travailleur social Jean Lagassé. Alors que les travaux de Breton sont plutôt bien connus en francophonie canadienne, ceux de Laponce ont été peu consultés et ceux de Lagassé ont été ignorés.

Après avoir rappelé les grandes thèses des trois chercheurs, la communication identifiera les tendances lourdes traversant leurs œuvres respectives, dans le but de proposer une définition du pouvoir et de construire un argumentaire en sa faveur. La réflexion est « franco-canadienne » tant en aval qu'en amont, puisqu'elle trouve son inspiration dans les travaux de chercheurs « franco-canadiens » et son argumentaire est construit en rapport avec la francophonie canadienne.

L'opposition entre les francophones du Canada en Cour suprême: et si l'asymétrie n'était pas un « principe » du droit au sens où l'entend le philosophe Ronald Dworkin?

Éric Poirier,
Université de Sherbrooke

Mercredi 11 mai - 10 h 20

Une opposition entre francophones, minoritaires contre majoritaires et vice-versa, prend place devant la Cour suprême du Canada. Les communautés francophones en situation minoritaire et le procureur général du Québec y ont défendu des positions contradictoires. On a proposé l'asymétrie, une doctrine susceptible de réconcilier la francophonie.

La Cour suprême a démontré de l'ouverture pour l'asymétrie en matière de droits linguistiques. Des auteurs soulignent toutefois l'incertitude entourant la mise en application de cette doctrine. Selon Dworkin, le droit « réside dans la meilleure justification de l'ensemble de nos pratiques », celle qui est conforme à la cohérence et à l'intégrité (1994). L'incertitude est-elle la conséquence de l'incapacité des francophones du Canada à défendre leurs intérêts à travers la lunette du droit-intégrité, la théorie proposée par Dworkin, à laquelle adhère la Cour suprême?

En lisant Dworkin à la lumière des travaux de Foucher, qui démontre que « les décisions constitutionnelles ne surviennent pas dans un vide abstrait mais dans un contexte socio-politique » (2000), on comprend les faiblesses d'une doctrine qui expose un « Canada à deux vitesses ». Et si l'asymétrie était contraire à la cohérence et à l'intégrité? Et si, minoritaires et majoritaires, fondaient leurs revendications sur des principes communs, au sens où l'entend Dworkin, et n'envisageaient plus l'asymétrie comme une cause?

Le programme de **Mobilité des chercheurs dans les Amériques** traduit la volonté du **Centre de la francophonie des Amériques** de promouvoir la recherche en français et de favoriser la coopération entre les scientifiques des Amériques et les communautés francophones.



MOBILITÉ DES CHERCHEURS DANS LES AMÉRIQUES

Objectifs du programme :

- Favoriser la mobilité professorale dans les Amériques
- Établir un réseau de chercheurs francophones et francophiles dans les Amériques
- Encourager la diffusion des connaissances en français
- Créer des ponts entre le milieu universitaire, la communauté locale et les organismes de la société civile
- Rendre la recherche accessible et utile aux citoyens

Consultez dès maintenant les communications et mobilités des éditions précédentes et restez à l'affût pour le prochain appel de dépôt de candidature à venir à l'automne 2016 !

Pour en savoir plus :

www.francophoniedesameriques.com/chercheurs

2, côte de la Fabrique
Case postale 110, succ. Haute-Ville
Québec (Québec) CANADA G1R 4M8

Téléphone : 418 646-3300
Sans frais : 1 877 646-3322
Télécopieur : 418 646-3232



Le régime linguistique à l'épreuve du pouvoir : droits, savoirs et territoires

Mathieu Wade,
Université de Moncton

Mercredi 11 mai - 10 h 40

L'idée d'un pouvoir francophone hors Québec est indissociablement liée au régime linguistique. Les concepts les plus couramment mobilisés par les chercheurs travaillant dans le champ de la francophonie canadienne sont en même temps ceux du régime et du milieu associatif : vitalité, complétude institutionnelle, gouvernance communautaire, espace francophone. L'efficacité de ces concepts pour faire agir l'État dans certains domaines n'est plus à démontrer; ils donnent accès à un certain pouvoir. Cependant, ils évacuent de leur horizon des pans entiers de l'expérience des communautés, notamment celles propres aux municipalités.

Je propose d'aborder le territoire municipal comme impensé des sciences sociales et de l'action collective francophones. Dans un premier temps, je procèderai à une critique des savoirs issus du régime. Il s'agira de démontrer en quoi ils ne permettent pas de penser le territoire comme un espace social construit, façonné par des rapports de force, des discours, des pratiques, des mobilisations. J'illustrerai, dans un second temps, ce rapport problématique au territoire et aux formes de pouvoir qui s'y exercent en analysant le projet de municipalisation du Nouveau-Brunswick. En procédant à une analyse du discours (citoyen, communautaire, étatique) dans ce dossier depuis 10 ans, je tenterai de comprendre les limites de l'action collective acadienne dans le cadre du régime linguistique et je proposerai des pistes théoriques et conceptuelles pour y pallier.

Quelles ressources linguistiques pour les francophonies canadiennes?

Hélène Labelle,
Université d'Ottawa

Mercredi 11 mai - 11 h

Les outils linguistiques sont souvent mis à l'écart des questions de la vitalité de la francophonie au Canada. Or, les représentations faites de la langue définissent un imaginaire social qui a des effets sur l'individu, la société et leur perception de soi; ces représentations, en particulier en milieu minoritaire, vont avoir un effet sur le comportement linguistique des individus.

Quelles ressources linguistiques sont aujourd'hui disponibles pour les locuteurs francophones canadiens? Le patron idéologique linguistique de ces derniers avantage-t-il la norme d'une communauté linguistique en particulier? Les récentes recherches à ce sujet montrent que la norme linguistique québécoise a prédominance sur le marché linguistique canadien, et qu'elle encourage une ligne de conduite normative en grande partie calquée sur l'hexagonale. Pour étudier ce phénomène, nous prendrons comme point d'observation les ressources linguistiques disponibles pour les locuteurs de français canadien sur le site de l'aménagement linguistique au Canada, géré par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme. Notre démarche s'articulera en deux étapes. Nous étudierons d'abord le projet linguistique des outils proposés, qui présentent majoritairement un discours québécocentriste. Puis, nous évaluerons à l'aide du modèle Centre-Périphérie (Singy, 1996) et des théories de Pöll (2005) les effets sur la vitalité de la langue dans les francophonies hors-Québec.

**Pouvoir de la
société civile dans
le développement
des arts et la culture
dans la francophonie
canadienne : étude de
cas du premier plan
d'action gouvernemental
sur les langues officielles**

Guillaume Sirois,
Université McGill

Mercredi 11 mai - 13 h 30

La notion de gouvernance permet d'envisager les processus complexes, faits à la fois de coopérations et de confrontations, par lesquels les sociétés démocratiques sont dirigées. Dans cette perspective, l'étude des groupes de la société civile s'avère être un élément pour comprendre les dynamiques de pouvoir à l'œuvre. Cette communication propose une étude de la campagne menée par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) avant et après le dévoilement du premier plan d'action gouvernemental sur les langues officielles en 2003. Si le plan a généralement été bien accueilli par les groupes communautaires de la francophonie canadienne, il en a été tout autre dans le secteur culturel. En effet, la FCCF a alors vivement dénoncé l'absence d'un axe « arts et culture » dans le plan et a mené une importante campagne qui mobilisa des intervenants du secteur. Cette communication analyse les raisons qui expliquent cette réaction née de malentendus entre les différents intervenants impliqués dans le développement du plan. L'analyse est basée sur une étude historique effectuée à partir des archives de la FCCF et sur une série d'entrevues avec des individus qui se trouvaient alors des deux côtés du conflit (groupes de la société civile et représentants gouvernementaux). Cette étude de cas permet de mieux cerner la nature du pouvoir que peuvent exercer les groupes de la société civile, et suggère également quelques enseignements sur les moyens à mettre en place lors de telles campagnes.

**La sécurité linguistique
comme forme de
pouvoir au sein des
CLOSM : histoire
vécue et aspirations
de la jeunesse franco-
ontarienne**

Sylvain Bérubé,
Fédération de la jeunesse franco-
ontarienne

Mercredi 11 mai - 13 h 50

L'évaluation du pouvoir d'une communauté se limite souvent à notre évaluation de la capacité de cette communauté à se mobiliser ou même à obtenir des acquis législatifs ou juridiques. Ces études qui abordent souvent la question de la diffusion du pouvoir au sein des communautés renvoient à des analyses des cadres formels de l'organisation de ceux-ci (analyse des organismes porte-paroles, des dirigeants, des discours dans les médias, etc). Les formes de pouvoir exercer au sein d'une communauté sont souvent subtiles et latentes. Ainsi, nous proposons de discuter de la question de la sécurité linguistique des jeunes au sein de la communauté franco-ontarienne afin d'aborder les idées 1- de processus de minorisation internalisés par la communauté et 2- de la relation entre l'appartenance à la communauté et l'autonomie culturelle (signe de vitalité politique). La communication débutera donc avec la présentation des résultats d'une vaste consultation provinciale menée par la FESFO en 2014 et qui aboutira vers la réflexion sur les projets de construction d'espace franco-ontarienne, comme le projet de l'université franco-ontarienne.

Explorez le



Portail de la recherche sur la
FRANCOPHONIE CANADIENNE.ca

revu et amélioré!

Vous y trouverez une panoplie d'informations, telles que des nouvelles, des événements, des offres et des publications en lien avec la recherche sur la francophonie canadienne et la santé de nos communautés francophones.

Visitez www.francophoniecanadienne.ca et contribuez à sa notoriété!



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



***Pour l'autonomie
décisionnelle
francophone de la
petite enfance***

Marie-Germaine Chartrand,
Université Sainte-Anne

Mercredi 11 mai - 14 h 10

Nous cernerons dans cette communication la problématique de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse en matière d'éducation à la petite enfance en adoptant une perspective communautaire. Notamment, nous soulignerons les enjeux du secteur, l'urgence d'agir ; et présenterons des éléments de recherche critiques au contrôle et à l'autonomie de la petite enfance par cette communauté.

En Nouvelle-Écosse, la minorité de langue officielle prend un sérieux retard quant à l'implantation de programmes de la petite enfance même si le Centre provincial de ressources préscolaires s'est approprié un modèle intégré pour la livraison de services aux familles qui inspire la majorité. Le financement pour des programmes et services de la petite enfance arrive trop souvent au compte-gouttes et des décennies après ceux de la majorité. De plus, les centres de la petite enfance (CPE) francophones agréés en province sont sporadiques et varient grandement d'une région à l'autre. Ceux-ci sont gérés par des conseils d'administration bénévoles, souvent composés de parents.

Nous affirmerons dans cette communication que, suite à la lutte de la gestion scolaire des années 1990, les parents acadiens et francophones doivent trouver leur voix, exercer leurs droits, et, s'il faut, retourner à la Charte canadienne des droits et libertés pour obtenir l'autonomie décisionnelle de la petite enfance en Nouvelle-Écosse.

***« C'est les Goddamns
qui viennent! » :
pouvoir et résistance
des francophones en
Amérique du Nord
britannique***

Xavier Bériault,
Université d'Ottawa

Jeudi 12 mai - 8 h 30

Les francophones en Amérique du Nord ont longtemps souffert d'une historiographie qui refusait de reconnaître leurs aptitudes politiques. Pourtant, ces communautés ont expérimenté avec diverses formes de pouvoirs en fondant par eux-mêmes des entités politiques leur permettant de prendre des décisions collectives au sujet de leur avenir. En effet, le système des députés acadiens (1710-1755) a imposé des compromis au conquérant pendant plus de 40 ans. Le mouvement d'agitation constitutionnel des Patriotes (1834-1838), avec la formation de comités de comtés et la tenue d'assemblées partout au Bas-Canada, a presque réussi à tailler une existence politique pour le Canada à l'extérieur de l'Empire britannique. Finalement, la résistance des Métis de la Rivière-Rouge (1869-1870), grâce à la mobilisation générale au sein des comités, des conventions et des gouvernements provisoires, a donné lieu à la fondation du Manitoba. Ma présentation examinera les pratiques politiques et les formes d'organisation qui donnèrent aux acteurs le pouvoir de résister à l'imposition d'un nouvel ordre politique par l'envahisseur. Afin d'illustrer les différentes formes que prit le pouvoir durant ces mouvements de résistance, j'utilise un logiciel issu de l'analyse des réseaux sociaux. D'une manière plus générale cependant, il s'agit de rappeler des faits méconnus susceptibles d'alimenter l'imaginaire politique des francophones en Amérique du Nord.

***L'oubli de l'Acadie
politique? La
consultation publique
sur les Congrès
mondiaux acadiens
face à la question
diasporique***

Clint Bruce,
Université Sainte-Anne

Jeudi 12 mai - 8 h 50

La communication se penchera sur une enquête effectuée en mars 2015 sur l'orientation future des Congrès mondiaux acadiens. Confrontée à des critiques contre leur formule actuelle, la Société nationale de l'Acadie a mandaté des chercheurs d'élaborer cette « consultation publique ». Pour le président de la SNA, il s'agit « [d']imagin[er] ce qui assurera l'avenir de l'Acadie : ses institutions, ses modes de communication, son pouvoir économique et culturel, sa solidarité communautaire, etc ». Par rapport aux autres aires de la francophonie canadienne, la question du pouvoir prend une forme particulière en Acadie en raison des débats sur le rôle de la diaspora acadienne. Alors que Léon Thériault insistait sur la nécessité politique de distinguer entre Acadiens francophones et « ceux qui sont d'origine acadienne », la tenue des CMA ramène sur le tapis les diverses conceptions de l'Acadie et de l'identité acadienne. L'importance accordée aux réunions de famille, qui rassemblent l'Acadie « généalogique », est particulièrement contestée. Nous examinerons deux aspects de la Consultation: la présentation et les discussions publiques sur les enjeux de l'enquête, surtout en ce qui concerne le pouvoir décisionnel et l'agir collectif et le rôle de la diaspora vis-à-vis du projet de société des Acadiens des Maritimes. Ce deuxième axe sera abordé en confrontant la situation acadienne aux études sur le pouvoir politique des diasporas transnationales en tant que projet politique.

***Le pouvoir du dialogue
face au mouvement
antibilinguisme au
Nouveau-Brunswick***

Éric Forgues,
Institut canadien de
recherche sur les minorités
linguistiques (ICRML)

Jeudi 12 mai - 9 h 10

Notre communication porte sur le mouvement antibilinguisme qui a repris de la vigueur en 2015 au Nouveau-Brunswick. Aux dires de plusieurs intervenants qui ont participé aux débats entourant ce mouvement, celui-ci trahit une incompréhension, voire un refus de reconnaître les droits linguistiques des Acadiens. Pour certains Acadiens, la solution passe par le dialogue et l'éducation. Notre contribution vise à apporter un éclairage théorique sur les possibilités et les limites qu'offre le dialogue dans un contexte linguistique minoritaire. Nous voulons dégager quelques pistes de réflexion sur la capacité d'une éthique communicationnelle à faire progresser ces débats et à contrecarrer ce mouvement. En nous appuyant sur les travaux de Chantal Mouffe, Nancy Fraser et Axel Honneth notamment, qui ont permis de revoir les thèses de Jürgen Habermas sur l'éthique communicationnelle, nous voulons rappeler que les rapports sociaux entre les anglophones et les francophones façonnent notamment les activités communicationnelles en matière linguistique. Si les acteurs acadiens doivent exploiter toutes les possibilités qu'offre l'éthique de la communication, nous croyons qu'ils doivent aussi recourir à d'autres moyens et à d'autres stratégies d'action collective, tels que la mobilisation de la population et l'établissement d'un meilleur rapport de force afin de faire reconnaître et de faire respecter les droits linguistiques des Acadiens et des Acadiennes.

***Analyse politique
des luttes pour
l'éducation
en français
en Colombie-
Britannique :
1951-1982***

Nicholas Poullos,
Université Simon Fraser

Jeudi 12 mai - 13 h 30

Cette étude propose une analyse des luttes politiques pour l'éducation en français en Colombie-Britannique. Elle analyse à la fois les luttes entre les francophones et les luttes entre les francophones et les gouvernements municipaux et provincial.

Jusqu'à la fin des années 1950, les francophones en C-B envisageaient l'instruction en français dans des écoles confessionnelles. La langue française et la foi catholique étaient nouées l'une à l'autre. Pourtant, à partir du début des années 1960, un nouvel argumentaire sera avancé, trouvant pour fondement le discours émergent sur les langues officielles et les droits linguistiques. Les francophones réclameront l'établissement d'écoles françaises non-confessionnelles. Le dossier aboutira avec la création du Programme-cadre de français en 1979 et l'ouverture de la première école française homogène en 1983.

Cette étude, qui fait écho aux travaux de Behiels (Alberta, Manitoba et Ontario) et à ceux d'Hébert (Manitoba), retrace et analyse ces luttes pour l'éducation en français à partir d'une recherche dans les archives de journaux. Chose étonnante, durant les années 1950, 1960 et 1970, de nombreux leaders francophones en Colombie-Britannique prirent la plume pour publier des chroniques dans les journaux anglophones. Les archives du Vancouver Sun et du The Province (ainsi que celles du journal francophone, Le Soleil de Colombie) sont des mines d'informations pour l'étude du dossier de l'éducation et de la francophonie britanno-colombienne.

***La question du
bilinguisme à
l'Hôtel de ville
d'Ottawa :
analyse des
discours véhiculés
dans les journaux
entre 1999 et 2001***

Luc Léger,
Université d'Ottawa

Jeudi 12 mai - 13 h 50

Le bilinguisme à l'Hôtel de ville d'Ottawa a fait couler beaucoup d'encre. Plusieurs citoyens, élus et organismes se sont exprimés; certains en faveur de mesures favorisant l'égalité du français et de l'anglais, d'autres contre toute forme d'intervention de la part de la municipalité. Il existe trois moments forts du débat : la création de la nouvelle Ville d'Ottawa à partir de la fusion de dix municipalités environnantes, l'adoption de la Loi 163 modifiant la Loi de 1999 sur la ville d'Ottawa et la mobilisation citoyenne suite aux États généraux de la francophonie d'Ottawa. Le premier moment nous intéresse étant donné que tous les aspects de la vie municipale faisaient l'objet de réflexions et de débats. La question de la gestion des langues n'échappe pas à l'exercice d'autant plus que les frontières physiques de la nouvelle ville obligent des municipalités à prédominance francophones (munies de politiques linguistiques) à s'unir à des municipalités unilingues anglophones au sein desquelles les francophones représentent une infime partie de la population. Afin de mieux saisir le débat, nous tenterons, par une analyse du contenu des quotidiens Le Droit et Ottawa Citizen, de répondre aux questions suivantes. Quels événements ont marqué le débat? Quels groupes militaient pour le bilinguisme au sein de la nouvelle Ville d'Ottawa et quels groupes s'y opposaient? Quels arguments étaient véhiculés dans les journaux? Nous terminerons en établissant des liens avec les revendications récentes.

Mobilisation pour la sauvegarde du bâti ancien francophone de la Basse-Ville d'Ottawa : une lutte au nom de la justice patrimoniale

Kenza Benali,
Université d'Ottawa

Jeudi 12 mai - 14 h 10

Dès le tournant du XXI^e siècle, la Ville d'Ottawa a mis en place une politique de développement urbain durable. Plusieurs projets de densification urbaine furent lancés. Si dans la plupart des cas, la densification s'implante dans les espaces vacants, dans la Basse-Ville, ancien bastion francophone, elle fut envisagée par substitution. Les destructions annoncées ont suscité de vives contestations sociales. Les réactions ont soulevé la question de la place du patrimoine, considéré comme une ressource non renouvelable, censé occuper une place privilégiée dans le développement urbain durable. Or, les projets dits « durables » visant la Basse-Ville, ont totalement évacué le référentiel mémoriel. Face à ce mépris des traces tangibles du passé, plusieurs acteurs n'ont pas hésité à se mobiliser pour préserver les bâtiments condamnés. Ceci dit, le discours francophone s'est distingué du plaidoyer de sauvegarde des protagonistes anglophones par sa demande inédite de justice patrimoniale. Pour les acteurs francophones, la densification est une nouvelle atteinte portée aux territoires francophones déjà largement mutilés par la rénovation urbaine des années 1950. Tout bâti francophone subsistant de cette période est érigé en patrimoine vestige, dont la moindre atteinte à son intégrité est perçue comme une injustice supplémentaire envers la communauté francophone. Cette communication propose donc d'explorer, à travers l'analyse de la presse, ce nouveau type de revendication patrimoniale.



Depuis 1989, la **Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)** a pour

mandat de susciter des échanges et de créer des lieux de convergence pour que des chercheurs en provenance de divers horizons géographiques et disciplinaires discutent de la culture francophone en Amérique du Nord.



UNIVERSITÉ
LAVAL

FACULTÉ DES LETTRES ET
DES SCIENCES HUMAINES

www.cefan.ulaval.ca

***Le pouvoir et la
gestion des minorités
de langues officielles:
nouvelles approches***

Gilles LeVasseur,
Université d'Ottawa

Jeudi 12 mai - 15 h 30

En prenant une perspective historique comme celle des Franco-Ontariens, on veut démontrer que le pouvoir que possèdent les francophones a grandement évolué depuis deux siècles. Cette évolution est encore plus rapide aujourd'hui du fait que les acteurs impliqués utilisent de nouveaux réseaux et moyens afin d'articuler leur conception du pouvoir.

Le pouvoir francophone a été attaché à un monde élitiste, principalement rattaché à la foi et aux professions libérales en passant par le monde politique. Aujourd'hui, le pouvoir associatif a pris la relève dans les domaines de la prestation de services gouvernementaux comme la petite enfance, les troubles d'apprentissage, l'autisme et bien d'autres.

Il est nécessaire de prendre une perspective historique afin de bien décrire le pouvoir dans le monde francophone et de poser la question qui tue : comment assurer notre survie et notre place lorsque notre poids démographique diminue et que nous possédons de moins en moins les leviers économiques pour faire une différence? Qui va prendre la relève de la perte de pouvoir dans la société afin d'influencer la prestation de programmes gouvernementaux et le désir des citoyens d'apprendre et de communiquer en français? Une langue vie et survie parce qu'elle fait de l'argent. Ce pouvoir économique gère ultimement les comportements des acteurs et les parties prenantes. Alors, comment développer ce pouvoir économique et cette visibilité financière afin de redonner aux francophones, un nouveau pouvoir dans la société canadienne.

***Communautés
territoriales et
vitalité linguistique :
Quels terreaux sont
les plus fertiles?***

Mathieu Charron,
Université du Québec en
Outaouais

Jeudi 12 mai - 15 h 50

Cette présentation porte sur la capacité des communautés minoritaires à agir sur leur développement. Plusieurs concepts visent à circonscrire les conditions qui font que certaines communautés parviennent mieux que d'autres à leurs fins. Ces concepts peuvent être considérés comme autant d'outils permettant de mieux comprendre la capacité de mobilisation des communautés et, en quelque sorte, ils renvoient aux communautés comme acteurs politiques. On peut les regrouper en deux grandes catégories : pouvoir économique et pouvoir social. Après avoir défini ces principaux concepts, je présenterai quelques résultats qui laissent croire que les communautés francophones en situation minoritaire ne bénéficient pas toutes des mêmes capacités d'auto-détermination.

Il s'avère que les communautés bien nantie en pouvoir social composent pour la plupart avec des situations économiques décroissantes qui, inévitablement, nuisent à leur développement. À l'opposé, des communautés plus minoritaires et volatiles, généralement mieux pourvues en pouvoir économique, doivent composer avec des déficits identitaires qui peuvent nuire à la vitalité de français.

La discussion des concepts de pouvoir social et de pouvoir économique et leur organisation géographique, sera appuyé par des résultats statistiques provenant des microdonnées de recensement et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle.

La pauvreté chez les francophones en milieu minoritaire : une domination ordinaire?

Dominique Pépin-Filion,
Université de Moncton

Jeudi 12 mai - 16 h 10

Les pauvres sont au premier rang des groupes sociaux négligés dans la francophonie canadienne. La condition sociale défavorisée d'une frange des francophones est peut-être négligée parce qu'elle ne présente justement plus de spécificité francophone évidente. Il n'y aurait ainsi plus de relation directe entre la langue et la situation sociale au Canada. Les liens entre l'origine francophone en situation minoritaire et une condition sociale défavorisée se sont certes atténués et modifiés, mais pas au point de justifier de négliger une question comme celle de la pauvreté dans la francophonie canadienne.

Bien qu'éprouvante au quotidien pour les défavorisés et insupportable moralement pour les privilégiés, la question de la pauvreté est peut-être aussi négligée parce qu'elle est en quelque sorte conforme à l'ordre des choses. Au fond, la pauvreté, ou plus précisément la capacité de s'en prémunir, se révèle peut-être de l'ordre des dominations banales et ordinaires.

J'illustrerai mes propos à l'aide de résultats d'une recherche qualitative réalisée auprès d'une trentaine de francophones vivant de la pauvreté dans les Maritimes. J'analyserai la condition de défavorisé en situation minoritaire, les difficultés liées à la précarité, notamment la faim et l'insécurité alimentaire, ainsi que l'aide alimentaire reçue des soupes populaires et des banques alimentaires. Je soulèverai enfin la question du renouvellement de la solidarité du groupe envers les plus vulnérables de ses membres.



**Observatoire
international
des droits
linguistiques**

L'Observatoire a comme mandat de développer, appuyer et promouvoir la formation et la recherche en matière de droits linguistiques dans les programmes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton et sur les scènes provinciale, nationale et internationale.

**COLLOQUES
ET
CONFÉRENCES**

et bien d'autres...

**REVUE
DE
DROIT
LINGUISTIQUE**

www.droitslinguistiques.ca/revue

**BLOGUE
SUR LES
DROITS
LINGUISTIQUES**

www.droitslinguistiques.ca/blogue


UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
Faculté de droit

www.droitslinguistiques.ca



www.acufc.ca



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

RRF

Réseau de la
recherche sur la
francophonie
canadienne



Patrimoine Canadien
canadien Héritage

Cet événement est rendu possible grâce à
l'appui financier de Patrimoine canadien